

Paulette n'est pas Paulette n'est pas un meuble un meuble

Paulette n'est pas un meuble

Sophie LAFONT, FOF-Occitanie

Paulette vit depuis trois ans dans le « cantou » d'un EHPAD, appelé aussi unité protégée Alzheimer. Alors moi, dans ma grande naïveté, durant des années j'ai cru qu'on appelait ce genre d'unité fermée « Cantou » pour faire familial. Vivant dans le sud, on ajoute deux cigales et un peu d'accent chantant et c'est le paradis. Je pouvais assimiler ça aux noms que l'on donne aux salles d'accouchement : « salle Lilas », « salle Tulipe », c'est léger, poétique alors que dans la salle la parturiente n'a rien d'un végétal poétique, elle se sent au contraire pleinement en prise avec sa condition de mammifère.

Revenons à nos moutons. J'ai donc appris récemment que « cantou » signifiait : « Centre d'Activités Naturelles tirées d'Occupations Utiles ». J'ai beau lire et relire ces mots, je ne les comprends pas. En langue occitane « cantou » c'est une grande cheminée. Paulette vit donc dans cette grande cheminée fermée à double tour. Le « cantou » est situé au rez-de-chaussée, tous les autres résidents vivent au premier étage.

Il y a quelques semaines, la fille de Paulette m'a téléphoné pour m'expliquer que la direction de l'EHPAD, avec l'appui de la psychologue, a décidé de transférer Paulette à l'étage. La psychologue a expliqué à sa fille que Paulette avait été évaluée et n'entrait plus dans les critères de l'unité protégée. Il y a trois ans, Paulette est entrée au « cantou » car elle était atteinte d'une maladie d'Alzheimer. Paulette ne remplit plus les critères. Hourra ! Elle est guérie !!

Non, elle n'est pas guérie. Paulette ne se lève plus seule et ne risque donc plus de s'échapper. L'EHPAD a besoin de sa chambre pour y installer un nouveau résident à « risque de s'échapper ». La mort a dû libérer une place à l'étage et la logique impose que l'on déplace Paulette. Bien sûr la direction se contentera d'expliquer que Paulette n'entre plus dans les critères et ne précisera rien de plus.

Mais Paulette n'est pas un meuble que l'on déplace parce que ça libère de la place ! Paulette est une femme âgée de 89 ans qui a connu dans sa vie de grands malheurs et de grands bonheurs, qui a élevé ses enfants. Paulette aime lire, elle chante divinement bien, elle est attentive aux autres, aime rire, elle a du goût pour les matières et les couleurs. Bien sûr, aujourd'hui, Paulette ne se déplace plus toute seule, elle ne lit plus, a cessé de chanter et ne parle presque plus non plus.

Paulette n'est pas un meuble

Chaque jeudi, lors de notre séance, je lui fais la lecture, je chante et nous écoutons de la musique parce que j'espère lui rappeler qui elle est. Dans ses yeux bleus qui se plissent ou qui s'écarquillent, je vois cette lueur à laquelle je me relie. Paulette me sourit, s'apaise ou s'agite. Non, Paulette n'est pas un meuble.

La psychologue a expliqué à sa fille que tout se passerait bien à l'étage parce qu'on réinstallerait sa chambre à l'identique avec ses photos et ses tableaux. Oui, et on va poser Paulette au même endroit comme un tableau. Qui est-elle, cette psychologue, pour affirmer que cela suffit de réinstaller sa chambre à l'identique ? Que sait-elle de ce qui est important pour Paulette ? Personne ne le sait. Paulette est peut-être attachée à une certaine lumière dans sa chambre, elle est peut-être attachée à la voix et la gestuelle de l'aide-soignante qui l'aide à prendre ses repas, elle est peut-être attachée aux bruits du couloir, aux appels de sa voisine, à une ambiance. Certes, ce lieu est totalement imparfait, mais c'est le lieu où elle vit depuis trois ans. Alors oui, c'est possible qu'elle déménage et n'y voit que du feu hors de la grande cheminée. Mais pourquoi prendre le risque de la malmener ? De l'inquiéter ? Parce quelqu'un a besoin de sa chambre. Parce qu'il n'y pas assez de chambres. Parce qu'en France nos aînés, on ne sait pas quoi en faire, ils encombrant. Alors on les déplace quand c'est plus commode. Mais non, Paulette ne peut pas être un meuble.